# L'ENFANT BLEU

Créée en 1989, **l'association l'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée** œuvre contre la maltraitance des enfants. Elle propose un accompagnement juridique et psychologique aux enfants et aux adultes victimes dans l'enfance de maltraitances physiques, sexuelles et psychologiques.

L'association met également en place des actions de prévention de la maltraitance auprès des enfants, des professionnels et du grand public, accompagne les victimes (écoute, suivi thérapeutique et accompagnement juridique) et concourt à l'amélioration du système de protection de l'enfance via ses actions de plaidoyer. L'association se constitue également partie civile dans certains procès pour dénoncer de lourds dysfonctionnements, permettant par ce biais de donner une voix aux enfants.

Les missions de l'Enfant Bleu sont les suivantes :

- Écoute téléphonique
- Suivi thérapeutique
- Accompagnement juridique
- Prévention dans les écoles
- Contribution à l'amélioration du système de protection de l'enfance
- Sensibilisation du grand public

Une antenne PACA de l'association l'Enfant Bleu a ouvert en 2023 pour répondre au mieux aux besoins des enfants victimes de maltraitance et des adultes ayant été victimes dans leur enfance et ainsi leur proposer un accompagnement de proximité et de qualité.
Son équipe d'écoutantes-référentes répond à vos appels les mardis, mercredis et jeudis après-midi de 14h à 17h30 au 04 65 07 66 24.

Pour toute information par mail, vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante:
eb-paca@enfantbleu.org